

Communiqué de presse

10 avril 2024

La Fondation Pestalozzi lance son appel aux candidatures pour le prix pour l'encouragement précoce dans les régions de montagne suisses

Dès à présent, les institutions des régions de montagne suisses ayant des projets d'encouragement précoce pour les enfants peuvent soumettre leur candidature pour le prix de l'encouragement précoce de la Fondation Pestalozzi. Ce prix est doté de 20 000 francs.

Zurich, le 10 avril 2024. **La Fondation Pestalozzi a pour but d'améliorer la qualité de la formation en Suisse tout en faisant avancer l'égalité des chances pour les jeunes issus de régions de montagne et de contrées reculées. En collaboration avec l'Association faïtière des enseignantes et enseignants suisses (LCH), elle décerne pour la sixième fois le prix pour l'encouragement précoce dans les régions de montagne suisses. Le jury se compose de personnalités issues des domaines de la science, de l'économie, de l'éducation, de la politique et de la société.**

«Depuis 2013, le prix pour l'encouragement précoce nous permet de distinguer des projets innovants dans les régions de montagne afin de sensibiliser le public à ce sujet et d'élargir l'offre de programmes de promotion précoce», déclare Daniel Zeller, président de la Fondation Pestalozzi.

Pour le succès de l'apprentissage des enfants, une éducation et un encouragement précoces et de bon niveau qualitatif constituent, avec l'éducation parentale, une condition essentielle pour qu'ils puissent donner libre cours à leur curiosité naturelle et découvrir le monde petit à petit. Les structures d'accompagnement de haut niveau qualitatif destinées aux enfants qui ne sont pas encore scolarisés constituent un cadre idéal pour la promotion précoce.

La participation est ouverte dès maintenant et jusqu'au 10 juillet 2024 aux institutions publiques et privées qui ont déjà réalisé un projet dans le domaine de l'encouragement précoce, c'est-à-dire pour les enfants jusqu'à l'entrée à l'école, ou aux institutions qui ont une idée pour un projet et qui voudraient le réaliser.

La préparation de la candidature demande certes un peu de temps, mais le jeu en vaut la chandelle. Lisa Giorgio, directrice de la garderie Lumpazi et gagnante du prix pour l'encouragement précoce 2022 souligne comment le prix a permis à la garderie de gagner en notoriété et en reconnaissance: «Nous avons pu profiter de cette distinction pour présenter notre offre et nos prestations au grand public en vue de l'encouragement précoce. Dans notre région, il est très important de ne pas être perçu comme un simple établissement d'accueil, mais comme un lieu d'intégration et d'apprentissage. Nous avons reçu différents médias dans notre garderie et avons ainsi pu montrer comment les enfants passent de belles et précieuses heures et comment nous les accompagnons dans leur développement.»

Josef Arnold, ancien conseiller d'État du canton d'Uri et président du jury, ajoute: «La promotion précoce aide les parents à créer un environnement stimulant qui favorise le développement de leurs enfants.»

Renseignements

Patrizia Tarone, directrice de la Fondation Pestalozzi
p.tarone@pestalozzi-stiftung.ch
Tél. 044 210 40 80

Vous trouverez de plus amples informations sur le prix pour l'encouragement précoce ainsi qu'un film de Karin Heberlein sur le sujet sur www.fruehfoerderungspreis.ch/fr ou sur www.pestalozzi-stiftung.ch/fr

Entretiens

Le président de la Fondation Pestalozzi, Daniel Zeller, et les membres du jury se tiennent à votre disposition pour des entretiens. Veuillez contacter le siège de la Fondation Pestalozzi.

Fondation Pestalozzi

La mission principale de la Fondation Pestalozzi est l'octroi de bourses et de prêts à des fins de formation à des jeunes issus des régions de montagne suisses. Depuis sa création en 1961, la Fondation Pestalozzi a alloué au total plus de CHF 45 millions à près de 9500 boursières et boursiers.

Remise du prix pour l'encouragement précoce dans les régions de montagne suisses

Le prix est décerné tous les deux ans.

Le prix, doté de 20 000 francs, est décerné par la Fondation Pestalozzi, en collaboration avec l'Association faïtière des enseignants Suisse LCH. Un jury de personnalités de premier plan désignera l'organisation lauréate.

Les membres du jury sont:

- **Josef Arnold**, ancien conseiller d'État du canton d'Uri et membre du Conseil de Fondation de la Fondation Pestalozzi (président du jury)
- **Franziska Peterhans**, ancienne secrétaire centrale de l'Association faïtière des enseignantes et des enseignants suisses (LCH) et membre du Conseil de Fondation de la Fondation Pestalozzi (vice-présidente du jury)
- **Sina Bellwald**, chanteuse valaisanne en dialecte, très connue en Suisse
- **Marcus Caduff, dipl. ing. Agr. EPF**, conseiller d'État du canton des Grisons
- **Trix Heberlein, lic. lur.**, ancienne conseillère aux États et ancienne vice-présidente de la Fondation Pestalozzi
- **Carolina Müller-Möhl, dipl. sc. pol. (UL Berlin)**, entrepreneuse, membre de conseils d'administration et membre du Conseil de Fondation de la Fondation Pestalozzi
- **Milan Prenosil**, président du Conseil d'administration de la Confiserie Sprüngli AG et membre du Conseil de Fondation de la Fondation Pestalozzi
- **Annika Butters, lic. phil.**, directrice domaine de la pédagogie du Marie Meierhofer Institut für das Kind